

L' IMMERSION

1. Introduction
2. Informations générales
3. Bénéfices, difficultés et pistes
4. L'immersion au Collège
5. Procédure d'inscription en 1^{ère} année immersion

1. Introduction

En septembre 2016, nous avons ouvert l'immersion en anglais en 1^{ère} année au collège. En septembre 2017, nous la poursuivons en 2^{ème} année et l'organisons pour deux classes en 1^{ère} année.

La majorité de nos élèves d'immersion nous viennent d'écoles primaires qui organisent l'immersion en anglais. Ces élèves ont donc suivi ce que l'on appelle 'l'immersion précoce'.

Nous intégrons à ce groupe des élèves n'ayant pas suivi l'immersion en anglais en primaire mais, dans ce cas, un rendez-vous avec la direction est à prendre afin d'envisager ensemble la situation et de voir dans quelle mesure cette solution est positive pour l'élève (TL au 071/ 35 36 74).

L'immersion est un choix pédagogique intégré dans les projets éducatif, pédagogique et d'établissement. Il nous paraît dès lors judicieux de choisir d'abord l'école dans laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant et d'envisager ensuite l'immersion dans cette école.

2. Informations générales

L'immersion, de quoi s'agit-il ?

L' IMMERSION ou ... CLIL (Content and Language Integrated Learning) ou ... EMILE (Enseignement de Matières par Intégration d'une Langue Etrangère) (*cfr décret immersion 11-05-2007*)

L'« apprentissage par immersion » est une procédure pédagogique visant à transmettre la maîtrise des compétences attendues en assurant une partie des cours dans une langue moderne autre que le français en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue. La langue et la matière non linguistique sont toutes deux des objets d'enseignement. Il n'y a pas de préséance de l'une par rapport à l'autre.

Concrètement, qu'en est-il des cours ?

De 8 à 13 heures maximum sont données en langue d'immersion .

On distingue des cours dans la langue (on apprend la langue en apprenant une autre matière) et des cours de langues (on vise les compétences liées au cours de LM1 avec un apprentissage du vocabulaire et un rythme spécifiques aux cours dans la langue d'immersion)

Qu'en est-il de l'évaluation ?

Pour les tests et examens internes, elle se passe dans la langue de l'immersion.

Pour les évaluations externes (certificatives (CEB, CE1D) et non certificatives), elles se déroulent en français.

Quels élèves peuvent s'inscrire en immersion ?

A priori tous mais il est essentiel de tenir compte de la motivation et des aptitudes de l'ELEVE et d'avoir le soutien des parents.

3. Bénéfices, difficultés et pistes

Bénéfices

L'objectif recherché n'est pas en soi le bilinguisme, même si la maîtrise de la langue en fin de parcours sera évidemment de qualité.

L'immersion apporte à l'élève une série de bénéfices :

- Bénéfices linguistiques... ou comment mieux connaître une langue moderne, mais aussi sa langue maternelle
- Bénéfices culturels... ou comment développer des qualités d'ouverture et de tolérance
- Bénéfices cognitifs... ou comment développer des capacités d'apprentissage
- Bénéfices 'relationnels' et communicationnels... ou comment mieux entrer en contact avec d'autres
- ...

Difficultés

L'immersion n'est pas une solution miracle ; elle n'abolit pas les difficultés, les échecs scolaires et elle ne convient pas à tous.

L'élève peut rencontrer des

- difficultés d'adaptation
- difficultés linguistiques en français et / ou en anglais

- difficultés cognitives
- difficultés liées au travail à domicile (régularité, quantité, méthode)
- difficultés liées à la motivation
- ...

Pistes

Il convient à la fois de 'laisser du temps au temps' et de communiquer dès qu'une difficulté est ressentie.

Des pistes peuvent être trouvées :

- à l'école
- à la maison (importance de soutenir l'enfant, pas de faire à sa place)
- ensemble

4. L'immersion au Collège

Elle concerne

- l'anglais
- 2 classes de première année, soit 48 élèves maximum (et 2 classes qui poursuivent l'immersion en deuxième année)
- la poursuite en immersion précoce ou l'entrée en immersion tardive qui nécessite un rendez-vous avec la direction (071 35 36 74)
- les cours suivants :
 - * au premier degré :

* en 1^{ère} : LM1 4h + activité LM1 1h + Etude
Du Milieu 4h + activité de soutien
(1h) = 10h

* en 2^{ème} : LM1 4h + activité LM1 1h + Etude
Du Milieu 4h = 9h

* aux deuxième et troisième degrés : 8h

Comme c'est le cas pour tous nos élèves, nous veillons à la quantité et à la qualité de l'exposition à la langue anglaise à travers les cours et les multiples activités organisées (ex : théâtre, activités musicales, correspondants,...) . Pour les élèves d'immersion anglaise, un voyage d'étude est organisé en Angleterre en 2^e année avec rencontre de leurs correspondants anglais.

5. Procédure d'inscription en 1^{ère} année immersion

La procédure est la même que pour les autres inscriptions en première année : les parents doivent déposer le Formulaire Unique d'Inscription reçu de l'école primaire entre le lundi 6 mars et le vendredi 24 mars (plus d'informations sur la page d'accueil de notre site : www.csmg.be).